



Prévention et lutte contre les incendies  
270, rue Valmont  
Repentigny (Québec) J5Y 4G5  
Téléphone : 450 470-3620  
Télécopie : 450 654-5441  
Courriel : [incendie@repentigny.ca](mailto:incendie@repentigny.ca)  
Internet : [repentigny.ca](http://repentigny.ca)

**Formulaire 735**

## CERTIFICAT ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX Pyrotechnie à grand déploiement

# D'ÉVÈNEMENT : \_\_\_\_\_

SECTION I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR		
<b>A - Personne responsable de la demande</b>		
Nom	Prénom :	Date de naissance
Adresse complète (# civique, local, rue, ville)		Code postal
# Téléphones :		Adresse courriel
<u>Résidence</u>	<u>Travail</u>	<u>Cellulaire</u>
<b>B - Pour qui faites-vous la demande ?</b>		
Une entreprise privée		
Nom de l'entreprise	N° de l'entreprise du Québec (NEQ)	
Un organisme sans but lucratif (OSBL) légalement constitué		
Nom de l'organisme	N° de l'entreprise du Québec (NEQ)	
Un groupe ou une association		
Nom du groupe ou de l'association		
Vous-même		

SECTION II : DESCRIPTION DE L'ENDROIT CONCERNÉ PAR LA DEMANDE		
<b>A – Identification de l'endroit où a lieu l'événement</b>		
Nom		
Adresse complète (Numéro, rue, local)		
Ville	Code postal	Téléphone (avec ind. rég.)

### Exigences générales

- Les effets spéciaux doivent être conformes au Manuel d'effets spéciaux émis par les Ressources naturelles Canada et la Division de la réglementation des explosifs.
- Informez les gens sur le site des risques inhérents et des consignes de sécurité relatives aux pièces pyrotechniques.
- Faire une demande écrite pour le déploiement des pièces pyrotechniques, cette demande doit inclure les informations suivantes :
  - le nom, l'adresse et l'occupation du requérant ;
  - le numéro de permis et le certificat du pyrotechnicien ;
  - la date d'expiration de l'expertise du pyrotechnicien ;
  - la description de l'expertise du pyrotechnicien ;
  - la date, l'heure et le lieu de l'utilisation prévue ;
  - l'adresse, le numéro de téléphone et le numéro de télécopieur de son entreprise ;
  - le mode de mise à feu des pièces ainsi que les spécifications de l'appareil.



## Prévention et lutte contre les incendies

270, rue Valmont  
Repentigny (Québec) J5Y 4G5  
Téléphone : 450 470-3620  
Télécopie : 450 654-5441  
Courriel : [incendie@ville.repentigny.qc.ca](mailto:incendie@ville.repentigny.qc.ca)  
Internet : [www.ville.repentigny.qc.ca](http://www.ville.repentigny.qc.ca)

## Formulaire 735

# Pyrotechnie à grand déploiement

- d) Faire parvenir à l'autorité compétente le certificat d'assurance responsabilité que le pyrotechnicien détient pour lui-même et ses mandataires autorisés. Une police d'assurance d'au moins 1 000 000 \$ pour dommages causés à autrui, en cas d'accident.
- e) Fournir à l'autorité compétente l'autorisation du ministère des Ressources naturelles du Canada pour l'utilisation des pièces pyrotechniques et des pétards lors de l'évènement.
- f) Faire parvenir à l'autorité compétente le Certificat des pyrotechniciens émis par les Ressources naturelles du Canada.
- g) Faire parvenir à l'autorité compétente la copie de la demande d'achat des pièces utilisées lors de l'évènement.
- h) Faire parvenir à l'autorité compétente la liste des pièces pyrotechniques ainsi que leurs spécifications.
- i) Effectuer un essai des effets spéciaux sous la surveillance du Service de prévention et lutte contre les incendies de Repentigny 5 à 10 minutes avant la tenue de l'évènement.
- j) L'artificier surveillant doit être présent sur le site du déploiement durant le montage, la mise à feu, le démontage et il doit assumer la direction des opérations.
- k) L'artificier doit interrompre, en tout temps, le spectacle s'il y a un danger imprévu qui se manifeste.
- l) Les pièces pyrotechniques doivent être installées 30 minutes avant le début du spectacle.
- m) Prévoir du personnel de sécurité en quantité suffisante afin de contrôler les différents périmètres de sécurité.
- n) Établir une zone rouge avant de procéder à l'installation des pièces. De plus, seul les pyrotechniciens et les aides-pyrotechniciens sont autorisés dans la zone rouge.
- o) La zone de retombée des pièces est interdite au public jusqu'à la fin des opérations de nettoyage.
- p) Aucune pièce pyrotechnique ne doit exploser au-dessus du public ni être orientée vers le public ou survolé le public.
- q) Les mortiers ou les pièces pyrotechniques doivent être fixés solidement et les cordons de mise à feu doivent être protégés.
- r) Une équipe d'intervention ainsi qu'un agent de prévention du Service de prévention et de lutte contre les incendies de Repentigny doivent être présents sur les lieux et les frais doivent être assumés par le responsable de l'évènement.

### **Pièces jointes :**

- Preuve d'assurance responsabilité
- Plan localisation
- Plan d'aménagement du site
- Certificat des pyrotechniciens.
- Détails des pièces pyrotechniques
- Autorisation de Ressources naturelles Canada
- Avis envoyé à NAV et Transports Canada



**Prévention et lutte contre les incendies**

270, rue Valmont  
Repentigny (Québec) J5Y 4G5  
Téléphone : 450 470-3620  
Télécopie : 450 654-5441  
Courriel : [incendie@ville.repentigny.qc.ca](mailto:incendie@ville.repentigny.qc.ca)  
Internet : [www.ville.repentigny.qc.ca](http://www.ville.repentigny.qc.ca)

**Formulaire 735**

**Pyrotechnie à grand déploiement**

**La réussite de votre évènement est tributaire de l'aspect sécurité.  
Nous vous invitons donc à la prudence.**

**Le Service de prévention et lutte contre les incendies doit recevoir ce  
formulaire complété 7 jours avant la date prévue  
afin d'autoriser la tenue de l'évènement.**

---

Signature du responsable de l'activité

---

Date

**Pour informations supplémentaires: 450 470-3620 poste 3793**

**Pour soumettre le formulaire, s.v.p. l'envoyer par courriel à l'adresse  
suivante: [incendie@repentigny.ca](mailto:incendie@repentigny.ca)**